

Réaliser des interventions de médiation sociale

RS5879 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	332, 335
Formacode(s)	44035
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/02/2022
Date d'échéance	25/02/2027

Certificateur(s)

FRANCE MEDIATION RESEAU D'ACTEURS DE LA MEDIATION SOCIALE · SIRET : 50809381200032

FRANCE MEDIATION RESEAU D'ACTEURS DE LA MEDIATION SOCIALE · SIRET : 50809381200024

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification permet aux professionnels exerçant une activité dans le domaine de la médiation sociale de développer des compétences indispensables à la conduite d'interventions auprès de publics variés (jeunes, personnes isolées, en insertion, habitants de quartiers en difficulté, professionnels de l'éducation, de la santé, de la justice, ..) dans le but de prévenir et résoudre les tensions ou les conflits entre les parties prenantes, de favoriser l'accès aux droits et d'améliorer le lien avec les institutions.

Elle propose une réponse pragmatique et opérationnelle dans des domaines qui touchent au vivre ensemble, à la régulation des situations ou des contextes potentiellement conflictuels, et à la facilitation des transformations sociétales imposées par la crise sanitaire, sociale et économique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Adopter la posture professionnelle spécifique de la médiation sociale:

Présenter le cadre d'intervention et les limites de la médiation sociale au public afin de permettre d'en comprendre les spécificités et garantir le libre consentement.

Développer une attitude constructive avec les parties afin d'appliquer les principes de tiers impartial et sans pouvoir de décision pour développer la relation de confiance et favoriser l'autonomie.

Analyser sa pratique pour pouvoir prendre du recul dans ses interventions, les transmettre et les évaluer.

2. Identifier les problématiques des publics rencontrés afin d'apporter une réponse par la médiation sociale:

Appliquer le principe "d'aller vers" les publics afin de permettre l'expression des besoins en dehors du cadre de l'entretien, en utilisant les règles de proxémie et de gestion du temps.

Analyser les besoins exprimés par le public ou observés par le professionnel afin d'élaborer un diagnostic de la situation en toute objectivité et impartialité pour apporter une réponse individuelle ou collective adaptée.

3. Adapter sa communication orale et écrite à ses différents interlocuteurs et à ses missions de médiation sociale:

Pratiquer l'écoute active dans le cadre de l'accompagnement de la personne à identifier sa situation et à construire ses solutions, pour favoriser l'autonomie.

Adapter sa communication orale en fonction de celle de son interlocuteur afin de développer et maintenir la relation de confiance et favoriser la compréhension.

Expliquer son intervention en médiation sociale afin de rendre compte de son activité aux parties prenantes.

4. Travailler en partenariat sur un territoire d'intervention défini pour garantir un relais efficace:

Développer la relation partenariale avec les professionnels afin d'identifier leurs missions et les dispositifs existants pour alimenter sa cartographie du territoire.

Organiser la mise en relation des personnes avec les partenaires afin d'assurer une prise en charge des situations,

en présentant la situation au professionnel compétent, en programmant la rencontre et en s'assurant de la continuité de la démarche engagée.

5. Gérer des conflits en temps réel dans le cadre d'une médiation sociale:

Evaluer une situation de tension afin d'adapter son intervention en garantissant sa sécurité ainsi que celle des personnes concernées et présentes, dans le but de désamorcer la situation.

Analyser les enjeux des personnes en situation de tension afin de les recadrer sur ceux-ci et éviter l'utilisation de la violence.

Développer l'assertivité et la maîtrise de ses émotions afin de se positionner comme tiers dans une situation conflictuelle tout le long de son intervention et neutraliser les tentatives de déstabilisation.

6. Apaiser durablement des tensions ou des conflits par un accompagnement des parties prenantes dans un processus de médiation sociale:

Organiser le processus de médiation sociale avec chaque partie en présentant la démarche, en reconnaissant sa situation, en l'accompagnant à exprimer ses objections et en déterminant le plan d'action afin de garantir le libre consentement et la responsabilisation.

Expliquer le cadre du processus de médiation sociale, les règles de communication et les étapes de celui-ci afin de garantir le bon déroulé.

Réorganiser l'espace de médiation afin de favoriser la convivialité, le climat de confiance et garantir la sécurité du professionnel et des parties.

Accompagner chaque partie à exprimer sa vision de la situation, ce que celle-ci a provoqué chez elle et les enjeux sous-jacents afin de favoriser la reconnaissance réciproque.

Evaluer les solutions avec les parties afin de les accompagner à trouver les plus acceptables et réalisables pour chacun et favoriser l'engagement.

Organiser le suivi des accords trouvés afin de mesurer la satisfaction des besoins des parties et d'apaiser durablement les situations rencontrées.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Non concerné

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Non concerné

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Au cours d'une session d'examen le candidat sera évalué par un jury composé, à minima, de deux membres habilités par France Médiation. Au moins 50% des membres du jury ne sont pas des salariés de France Médiation. Les membres du jury sont habilités, au maximum, pour la durée de validité du certificat. France Médiation s'assure que les jurys sont des professionnels de la médiation sociale: directeur, encadrant, formateur, médiateur, ayant plus de 3 ans d'expérience dans la médiation sociale. Les membres de jury connaissent les référentiels du certificat et les droits et obligations afférents à la fonction de membre de jury. Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucun lien professionnel ou personnel avec le candidat.

Base légale

Date de décision	25/02/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/02/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
-------	-----------	----------	------------------	--------------

2021	73	—	—	—
2020	52	—	—	—
2019	51	—	—	—
2018	4	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS3377

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.francemediation.fr/formations>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5879/>